



Association Nationale des Étudiants en Médecine de France

ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris

Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71

www.anemf.org - contact@anemf.org

Procès Verbal

Conseil d'administration

Reims – 25, 26 et 27 Avril 2014

*Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.
Organisation de représentation selon l'article 81 I-3 du code de l'éducation.
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.*

Ouverture par le Doyen

Je vous remercie d'avoir choisi Reims, je remercie de m'avoir sollicité pour l'ouverture. Les discussions entre les discussions étudiants et doyens sont importants et fructueux. A la CDD, on a souvent des représentants de l'ANEMF, nous souhaitons d'avoir des échanges constructifs cette rencontre s'inscrit dans cette démarche. C'est pas la première fois qu'on se rencontre, on s'était retrouvé pour le NC, ici a Reims. Ces discussions doivent tenir compte des capacités d'accueil. A Reims on est bloqué par les nombres on a triplé notre NC.

L'autre sujet c'est les iECN, il y a une coopération doyen-anemf-élus local, on aboutit a une réforme qui au début soulevait quelques doutes et cette action a permis de convaincre les ministères. Les premiers essais ont l'air fructueux.

Troisième sujet, le troisième cycle, il y a un projet de modification de maquettes et des filières notamment des DESC il est important que l'on en parle ensemble, la réforme est avancée. Il est prévu que ce soit efficace en octobre 2015. Ces maquettes doivent être modifiées. Je vous souhaite une bonne rencontre.

Ouverture de l'AG par Mathieu Levailant

Rapport préliminaire du CS

Pour la mise à jour des mandats, on ira vous voir directement.

Il y a eu une motion reportée donc pas d'abstention sur celle ci.

On a besoin de réactivité sur e-cara et par mail, sinon ça ne sert à rien de gueuler en AG si vous n'avez pas fait de travail en amont.

Pour la succession du CS, il faut que vous alliez voir Antoine directement.



Steeve Chevreux- Secrétaire

Statuts

Je vous ai envoyé les statuts, on les votera aux JEA.

Question qu'il se pose : on va plus loin dans la CRS ?

Est ce qu'on essaye de voir à modifier la gouvernance :

Soit on garde comme actuellement, un vote par ville, ou alors toutes les assos pour les motions internes et seules les associations représentatives pour les externes ou 2 voix par ville sur motion interne (une active et une pour les non actives)

Nice : sur les motions externes spécifiques à un domaine, faire voter les assos transversales

On attend vos réactions, si rien ne se détache on continue comme actuellement je referai les statuts et le Ri comme ca et on poursuivra le débat l'année prochaine si

EVA

Toutes les villes ont répondu, merci !

DOM TOM

Perte de contact Antilles Guyane, les vieux en métropole ne sont pas au courant non plus.

La Réunion voulait venir aux JEA, mais la semaine avant leurs rattrapages donc on va voir pour le WER. Ils ont le réflexe de la procuration même s'ils ont préféré ne pas en faire cette fois ci.

RIG

Pas eu le temps d'avancer, on finalisera le dossier avant les JEA pour le prochain mandat.

On va envoyer prochainement le dossier sur le projet d'éducation à la sexualité au ministère.

GERME

On a en rendez vous fin mai, début juin pour voir ce qu'on peut faire de nos archives.

Cela peut rentrer dans le cadre des 50 ans de l'ANEMF.

Solen Raymond - CRP

Visibilité Facebook :

- Nouveau record : Annonce des ECNi pour 2016 : 15,5 k vues (dont 9,8 k non fans) et 4 k clicks
- « Fans » : + 250 en 2 mois (8450 « j'aime » soit + 1100 depuis juin)
- Top vues : NL #17 (8,6 k – dont 7k non fans) > LO collèges (7,4 k) > Campagne PP (4,5 k) = Vidéo nouveaux droits des externes (4,5 k)

Visibilité Anemf.org :

On a fait le changement de serveur le 25/03

- Top 3 depuis 25/03 : Burn Out (13/04) : 2321 vues > ECN 2014 (11/04) : 1962 vues > LO pour les collèges (09/04) : 1717 vues

Descriptions des associations sur anemf.org

Il me manque des villes, c'est important puisque vous n'êtes plus référencés sur le site internet depuis le changement de serveur. Envoyez-moi vos descriptions et logo à communication@anemf.org sous le format présentation/actions/contacts

(Amiens, Antilles et Guyane, Bezak, Brest, Créteil, Grenoble, Lille État, Limoges, Lyon Sud, Montpellier, Nantes, Nîmes, P5, P6, P7, PO, Poitiers, Reims, Rennes, Strasbourg, Tours, ATPC, EMASSI, EVADEH, FTSUMI, PEPS, Song Tabaa, TAT, TNM, TSL, TSP7, Tutorat de Tours).

Êtes-vous intéressés par publier dans les newsletters ? Avec une rubrique "Une association en avant" ? Il s'agirait d'écrire un article pour présenter un projet original de chaque association.

GRENOBLE : Tu peux faire un article quand tu en reçois.

BUREAU : Y a pas autant de NL que d'assos, ca m'intéresse de le faire sur les miennes.

NICE : C'est de temps en temps, c'est une assos par NL donc ca veut dire c'est une fois par an même pas, on peut le faire.

Carabook :

Nous avons lancé la mise à jour début mars. Les contributions sont en attente, il y a du retard. Beaucoup de contributeurs m'ont laissé tomber, ce n'est pas le meilleur moment pour eux. Sur la période de juin à septembre, ça sera peut-être plus facile.

Brest : Les 4 sur 20, c'est sur

BUREAU : Ils sont motivables mais la période ne leur va pas. Sur juin ou l'été ouais. Ils pensaient avoir le temps mais ils ne l'ont pas.

Marion Luttun - VP PPS

HDN

J'ai beaucoup de retours avec le groupe facebook. On a quelques soucis avec les mémentos, on s'est posé la question de l'organisation. Pour la première fois, on a eu une fac sans étudiants en médecine qui a fait l'HDN. Ce genre de situation se passe dans pas mal d'endroits. Et les médecines ont du mal à tout gérer avec les 14 filières représentées. On s'est posé la question de comment coordonner les choses. Y a des endroits où c'est la guerre. Est-ce que vous trouvez ça pertinent qu'on y travaille dessus.

TOULOUSE : On trouve pas ça pertinent, mais faut y réfléchir. C'est une initiative qui se passe bien à Toulouse et je ne vois pas pourquoi on changerait ça.

BUREAU : Oui on comprend bien, la question c'est pourquoi des étudiants en médecine qui feraient le projet.

AMIENS : On a créé un pôle de plusieurs filières qui fait que la SGS et ça se passe très bien.

CAEN : Ça se passe au sein du CHU, pour eux c'est intéressant qu'ils gèrent le projet.

BUREAU : Pour Saumur, c'est la FNESI qui veut développer le projet et ce qu'on veut c'est que le plus d'enfant soient sensibiliser. La FNSEI nous a fait une convention ou ils devenaient nos esclaves.

CRETEIL : Y a pas de problème si c'est bien gérer, mais la peur c'est qu'il y a plusieurs HDN dans les villes.

BUREAU : HDN est déposé à l'INPI, personne ne peut aller l'utiliser sans nous.

Je ne sais pas sous quelle forme sans doit être fait. On peut se demander si ce n'est pas à la fédération de le faire par exemple. On a rien cadré, on se demande comment mieux organiser le projet.

AFPSSU :

On a repris le contact, ça s'est très bien passé, on a déjà gagné une coupe on va déposer un autre projet.

Solidays

On a été repris. J'ai fait la première réunion, on a toujours été les plus dynamiques sous le chapiteau. Mais on a de la concurrence cette année

Sexualité : (EALS)

Y a une seule réaction sur le topic e-cara.

On a créé une campagne « les jeunes s'expriment ». On a fait un résumé et des témoignages de jeunes. Et y a un espace pour vous avec vos actions. Tout n'est pas rempli. Tout le monde sera répertorier, au total 20 villes font des choses.

Et y a des informations sur l'évaluation des projets et sur les techniques d'animation sur le site. Jusqu'à la fin de l'année je me ballade pour monter avec les VP les projets directement chez vous. Il faudrait travailler avec l'IRPES. Je serai à la journée sur le colloque du planning familial.

L'UNF3S veut aussi travailler avec nous. Ils ont une proposition sur des vidéos 3D sur l'anatomie, j'ai trouvé ça un peu bizarre à suivre.

On va peut être faire une démonstration aux JEA. Y avait une activité sur le tabac, plus coté lobbying appelé l' « enfumage ».

Je fais faire un super bilan d'activité sur leur projet SIDA, grâce à vos réponses du questionnaire d'évaluation. Il faudrait en faire aussi sur le HDN et le Téléthon

NANTES : AG à Caen sur les pharma, ils ont l'impression qu'on allait les entuber et sortir les labos des formations de santé.

BUREAU : C'est bizarre que personne nous en ont parlé. Ils ont pensé qu'on veut les leur mettre à l'envers sur les pharmaceutiques. On en a déjà parlé au WER, on a dit qu'on voulait travailler avec eux au WER. De toute façon, il y a le CNOM qui est garde fou.

Actualité

Il ne s'est pas passé grand-chose :

Projet de loi égalité homme-femme : mise en place parité dans les conseils. Dans le 1^{er} article il voulait mettre un parti sur les recherches et la théorie du genre mais cela a été supprimé.

Dans la MIPROF : Généralisation du numéro téléphone pour les femmes en danger / violence faites aux femmes. On va pouvoir signaler les images sexistes sur internet.

Autonomie et la garde des parents.

Projet de loi sur l'agriculture et les produits phytoalimentaires.

Essais cliniques : les personnes qui font des essais cliniques auront accès aux résultats

Tabac: nouvelles directives, packtching universelle, cigarettes électroniques il y aura quelque chose.

Rapport sur l'alcool de l'Europe

Actualité IFMSA

Déclaration de Grenade, besoin de nos retours sur la santé des migrants en Europe, avec la détention des migrants notamment en Italie.

KB : Egalité hommes –femmes, est ce qu'on va en parler dans notre coin, parce qu'on ca pose des problèmes majeurs

Néo In

Les gens en retard pour les CA c'est Marseille, Saint Etienne, Bobigny.

Pour les déplacements : certain pays comme la Grèce ont été annulés. Des changements de villes pour certains IC mais les conditions demandés qu'ils parlent français ou s'ils voulaient partir à deux sont respectés.

Avec Alex : on veut faire un tour de retour pour mettre à jour les capacités d'accueil

Néo Out

Il suit la création de plusieurs comités Bordeaux, Nantes par exemple à Strasbourg, il est allé au rendez vous avec l'asso, ca s'est bien passé la question est ce que les stages seront validants. Allez voir Alex si vous êtes intéressés.

La Circulaire, le problème est réglé grâce à la convention de Clermont. Les stages seront dans la légalité. La loi est suivi les UFR n'ont pas de boulot en plus c'est le LEO qui fait le travail.

NORE

Elle a des problèmes de placement, on est l'un des pays qui fait le plus de déplacement. La ou il y NORE ils ont des places en stage mais pas en même temps.

C'est une excellente opportunité pour la fac.

Lyon il n'y a pas de comité mais les étudiants veulent partir. Souvent ils nous demandent ou alors demandent au Néo dans les autres pays.

VPAI

Rencontre BVMD :

On a rencontré le bureau restreint. Le contact était intéressant. Mais ce n'était pas hyper productif ca va pas chambouler l'ANEMF. On était assis autour d'une table on avait beaucoup des points à discuter. C'est Raph' qui a géré le coté Forme, et le coté Fond c'était plus moi. Ca aurait pu être plus productif.

Les retours du bureau c'est qu'on avait plus de choses à leurs apprendre sur nos sujets. Le contre rendu va venir avec celui du MM.

La ou on peut travailler des prises de décisions européens avec d'autres MNO.

Les prochains rendez-vous :

L'European Youth Event à Strasbourg plusieurs membre du bureau y vont ainsi que des strasbourgeois

EuropeanRegionalMeeting : c'est cette semaine en Pologne.

Pour rappel : les OG c'est les deux grands congrès mondiaux MM et le AM et il y a des congrès régionaux comme l'EuRegMe c'est le congrès de la région Europe. On est sur des problématiques européenocentrées.

Je n'ai pas le planning de la president session.

Y a Audrey et Elias qui viennent aussi.

On rencontre toutes les autres mono d'Europe.

Marion et Thibaut on a commencé à écrire un document sur les interlocuteurs qu'on peut avoir à l'inter. Notamment la CPME, ils travaillent à l'IFMSA et l'EMSA. Ils ont pris des positions notamment sur les compétences pour pouvoir exercer avec les autres pays. En utilisant la DM. Par contre faudrait voir avec les internes.

NICE : Les internes connaissent ?

BUREAU : Ils travaillent avec la Junior Doctor Association à laquelle adhère l'INSI.

Les fiches techniques, je vais vous les envoyer cette semaine il faut juste que je les charte.

Point sur le temps de travail des internes

BUREAU : je vais introduire le sujet. Je vous rappelle donc le contexte. La directive de 2003/08/CE cadre que la durée de travail réglementaire est de 48h, avec des dispositions sur les durées de repos après le travail. Une directive, c'est pour tous les états membres de l'UE, ce sont des objectifs à atteindre, et chaque pays a la liberté de mettre cette législation chez elle, dans un temps imparti.

Cette directive est publiée en 2003, avec une application qui est prévue sous 5 ans, donc le 1^{er} août 2009. Un pays peut demander un recours s'il n'a pas eu le temps de mettre en place cette mesure, mais en l'occurrence la France n'a pas fait de demande, donc cette réglementation s'applique à partir de 2009.

Si le pays ne remplit pas les conditions, il peut être mis en demeure. Donc en juin 2013, la commission nous a mis en demeure vis-à-vis de cette mesure, et constate que les internes arrivent à plus de 80 heures par semaine sans le respect du repos obligatoire. Donc La France doit réagir sous deux mois après la mise en demeure, en donnant des explications à la commission.

La DGOS a donc répondu à l'UE, et a parlé avec les syndicats d'interne, l'ISNI et l'ISNAR. Comme rien n'est fait, en mars 2014, nouvelle mise en demeure, et avec un délai de 2 mois, et si dans deux mois il n'y a rien de fait, il peut y avoir une saisie du tribunal européen. La France a donc jusqu'au 28 mai pour réagir.

Les obligations des internes : 9 demi-journées de stages, 2 demi-journées de formation universitaire par semaine. Une garde de nuit par semaine, et une garde sur un dimanche ou jour férié par mois.

La demi-journée c'est 5 heures le jour (8h30-18h30), et 7 heures la nuit.

ISNI : Je représente l'ISNI qui représente tous les internes en médecine.

C'est une grosse échéance pour nous, on est allé voir la commission européenne, et on travaille également avec la DGOS. On avait aussi lancé des grèves il y a deux ans pour parler de ça.

Nos positions : il ne faut pas faire de différences entre les spécialités, ni entre les CHU et les CH. Les internes en chirurgie ont beaucoup plus de pression que les internes d'autres spécialités. Les chefs en chirurgie tiennent un peu les internes par la pression, car ils doivent avoir des cliniques derrière, et il n'y a pas assez pour tout le monde. La position de l'ISNI, c'est de cadrer la semaine. Nous voulons passer le samedi en garde, parce qu'il est travaillé en ce moment.

Si on utilise les demi-journées de formation, on nous convoque le samedi matin. La demi garde : ils les utilisent en semaine, pour demander aux internes de venir jusqu'à minuit, et ne peuvent pas avoir le repos de sécurité, donc sont toujours sur le pont.

Les internes préfèrent être en garde 24h plutôt que de revenir le samedi.

Toute demi-journée supplémentaire : on propose de les récupérer avant la fin du semestre et de se les faire rémunérer en heures supplémentaires. Si on fonctionne comme cela, les demi-journées supplémentaires, cela permet aux administrations de vérifier ce qu'il se passe dans les services, et les chefs devront se plier aussi à l'administration. Parce qu'à l'heure actuelle les chefs décident, mais les administrations ne sont pas au courant. Donc ils vont peut être un peu pouvoir gronder les services car ce seront des heures payées pour l'administration. Cela aussi sera mis sur des comptes retraite, parce qu'à l'heure actuelle cela ne l'est pas.

ISNAR : 8 demi-journées d'obligation de service, une demi-journée de formation universitaire et une demi-journée de travail personnel. Aujourd'hui les internes ne peuvent pas prendre leurs deux demi-journées de formation universitaire.

Cette demi-journée de travail personnel n'est pas décomptée des 48h d'obligation de services. On veut que le samedi matin reste en obligation de service.

Le samedi matin à des visites, et si on passe les samedis matins en garde, il n'y aura plus de visite, et les internes de garde en pâtiraient.

Les patients ne seraient pas vus pendant 2 jours, donc une augmentation de la charge de temps le lundi.

On a souhaité un compte épargne temps (le terme est pas le bon), ce n'est pas un pointage en terme d'heures, on compte en demi-journées de travail. Par ex le dimanche compte pour 4 demi-journées de travail.

On est favorable au passage de 6 internes de garde à la place de 5 internes de garde aujourd'hui, cela diminue la charge de travail.

On veut un compte épargne géré par l'administration, pour que les internes puissent se former, et on souhaite que ce soit le DG de l'ARS qui gère cela, et qui sanctionne les hôpitaux ou les services qui ne suivent pas les réglementations.

Des questions ?

Nice : compte épargne temps et compte épargne formation ?

ISNAR : on pourrait faire un calendrier dès le début du stage pour chaque service, avec chaque demi-journée de prévu. Parce qu'on n'a pas deux demi-journées de nécessaire pour la formation, donc on pourrait les répartir comme on veut. Ce sont les affaires médicales qui gèrent tout cela aujourd'hui, et on pense que c'est plus l'ARS, car ils ont plus de rapports de force sur les CHU.

ISNI : l'ARS a déjà des implications dans tout cela. Pour le compte épargne temps, ce sont des choses qui existent déjà, mais on aimerait également le mettre de façon réglementaire. C'est illusoire dans certaines spécialités de se dire qu'on va récupérer toutes ces journées, donc on ne voulait pas fonctionner exactement comme cela.

Question : Qu'attendez-vous de nous ?

Paris 6 : on risque de nous poser la question, donc on voulait vous poser la question pour savoir ce que vous en pensez, ces choses là touchent beaucoup les étudiants.

Ligne de garde c'est quoi ?

ISNAR : la ligne de garde, c'est qu'on doit être un certain nombre pour chaque garde. En parfois on n'est pas dans le service qui doit nous former. Donc on n'apprend pas, et il faut qu'on soit une personne de plus.

ISNI : l'hôpital choisit le nombre d'internes qu'il faut sur une ligne de garde, en général c'est 5. Il faut donc alléger pour tous le monde, donc avoir 6 personnes.

La position est de se dire que s'il n'y a pas assez d'internes sur la ligne de garde, elle ne peut pas exister, et être rémunérée par le CHU.

BUREAU : FNSIP-BM : 6 internes par ligne de garde, 2 demi-journées par semaine pour la formation, qui peuvent être remplies pendant le semestre. Contre le compte épargne temps.

ST E : Comment faire respecter toutes ces mesures ? Comment faire pour la récupération ?

ISNI : toutes demi-journées supplémentaires sont rémunérées, et elles doivent être récupérées derrière. Même si on sait que cela ne sera pas possible, mais au moins tous le monde serait payé.

NICE : si ils sont contre le compte épargne temps, la FNSIP-BM qu'est-ce qu'ils en pensent ?

Bureau : ils pensent que les tableaux de temps fonctionnent mieux que le compte épargne, surtout que ce n'est pas un terme très clair. Ils ne veulent pas du pointage.

Créteil : compte épargne temps est cadré par la loi, mais ne concerne pas les internes. Si on passe de 80h à 48h, on ne va pas manquer d'internes ?

ISNAR : les hôpitaux sont censés fonctionner sans les internes.

ISNI : 48h c'est compliqué, et 80h

Il y a quelques années, il y avait 4000 internes par an, et l'hôpital tournait... Donc que se passe-t-il ? Il faut que les hôpitaux payent des seniors surtout, pour la pédagogie. On a des délégations de tâches, plus de médecins qu'il y a 30 ans, il y a des voix de contournements du NC.

On peut envisager de solutions, par exemple de fermer les hôpitaux locaux, et les remplacer en maisons de santé pour les premiers recours.

CRETEIL : Est-ce qu'ils ont commencé à voir les choses les hôpitaux ?

ISNI : cela dépend des services, des spécialités, des chefs, ... Il y a des structures qui ont commencé, d'autres c'est plus de la mauvaise volonté...

ST E : comment on fait pour payer les journées supplémentaires ?

ISNI : c'est de la politique générale, dans les médicaments, ... Tout le système doit être réorganisé.

ISNAR : on pense que ce sera en effet difficile, une revalorisation du salaire aura des conséquences.

Point formation

Bonjour !

Avez-vous des questions ou remarques par rapport à mon BPA, au planning, ou autre ?

RAPPEL : En vous inscrivant, mettez bien votre ville, assos, noms, et pour les places supplémentaires, hiérarchisez-les ! Ça veut dire mettre dans le commentaire : 1 puis 2 puis 3 puis 4 puis ... Et si vous ne venez pas, attendez pas que je vous appelle pour me le dire, prévenez moi. Franchement c'est lourd ces inscriptions à chaque fois.

Je suis confiant pour les deux congrès qui restent:

- Le RECWEEM (élus + responsables communication) : du 2 au 4 mai à Toulouse
- Les JEA : du 12 au 15 juin à Montpellier

J'ai réécrit le guide de l'orga, je vous l'envoie bientôt une fois finalisé et relu par le bureau. J'ai surtout changé la forme et reprécisé de nombreux petits points pour que ça roule tout seul.

Si vous voulez faire mon poste, appelez moi, ça sera un plaisir pour moi =)

Point part

MASCF :

Réunion pour la campagne sur la RCP pour la rentrée, pour nous montrer les projets de communication prévus.

GPM : toujours un peu tendu, elle ne vient pas à ce CA, on a réécrit la convention, et on la votera aux JEA.

La médicale

On sera la ce week-end, est-ce que toutes les villes qui ont gagné un baby foot l'ont reçu ? Tours oui, pas les autres.

La compète : on en parle depuis le CA de Rennes, la médicale a payé 200 places donc booster les personnes en charge du sport dans les assos. On cherche toujours des fanfares, des pompoms, des animations...

Appel médical

On a eu des nouvelles d'eux, ils seraient très intéressés pour faire une convention, et pas seulement sur de la publicité, ce serait aussi une étude auprès des D4 pour savoir quelles sont les motivations, ce qui les poussent à choisir leur spécialité. Ils nous ont aussi proposé des tables rondes auprès des D4, et ils voudraient pouvoir être présents sur les FMS, pour présenter des formations... La présence serait facultative et serait payée 300 euros pour l'asso locale.

Ils veulent aussi une bannière sur le site internet pour 3000 euros.

Ils veulent développer un truc spécialement pour nous, on aurait à remplir la ville, notre année d'études, pour savoir quelles sont les offres de job près de chez nous.

NICE : c'est quoi leur but ?

BUREAU : ils veulent savoir quels sont les attentes des futurs médecins en termes de travail. Ils veulent interviewer des gens avant leurs résultats. On va les recontacter pour leur parler de notre ressenti, des dates... On vous présente quelque chose aux JEA.

RISO

C'est une entreprise qui fait des impressions, ils sont à Lyon, Paris... Il y a certaines assos qui sont en partenariat avec elles. Ils veulent venir aux JEA.

KB : ils nous ont appelés pour savoir si on voulait se mettre en partenariat avec nous.

SAINT-ÉTIENNE : ils nous ont fait signer en prenant quelques personnes qui ne sont pas les VP part, ou le président... En leur disant que c'était urgent, il y a plusieurs années de cela. On a perdu 20000 euro dans l'histoire et faillit faire couler l'asso. Même maintenant ils nous harcèlent.

CS : Print Platiniium a réussi à arnaquer des assos, ce qui engage sur 5 ans, cela a fait couler beaucoup d'assos. On a même eu de la chance de ne pas être attaqué pour ces choses là parce que les présidents sont quand même responsables quand ils signent.

J'ai été contacté par ce laboratoire pharmaceutique. Ils veulent venir aux JEA : ils veulent nous présenter le travail de médecin au sein de l'industrie pharmaceutique. Est-ce que vous voulez qu'on continue ?

NICE : est-ce que tu as une idée des sommes ?

BUREAU : 2700 euros les 30 minutes.

Carte des colocs

Ca serait pour n'échange de visibilité sur leur site, pour de la colocation avec des échanges Erasmus par exemple. Cela ne doit pas devenir payant comme système...

Littmann

Renouvellement de convention pour les JEA pour la rentrée, et pour les faire intervenir. La convention sera signée en même temps que leur présence.

La revue du praticien

C'est un jeu concours va être organisé. Ils nous ont envoyé des cas cliniques.

NANTES : Quand est voté la convention de SIGVARIS ?

BUREAU : On la vote en début d'année

Solenne VASSE – VP EM

Rapport DFGSM

Je n'ai pas commencé l'analyse des questionnaires car il me manque encore des villes.

SIDES

Merci à Amiens, Caen, Lille État, Limoges, Paris Sud, Créteil, Poitiers, Reims, Rennes et Saint-Étienne pour le mail du mois d'avril. Les autres je vous rappelle que c'est un mail par moi et que si je n'ai pas reçu un mail pour avril et un mail pour mai, c'est mandat à l aux JEA.

J'ai rajouté des questions dans le document de synthèse sur le comité local, les dispositifs numériques et sur le ressenti des étudiants. J'en ai vraiment besoin.

CPNES le 27 mars

Le MENESR ne se sent pas assez impliqué, ils ont l'impression qu'on a avancé sans eux et ne comprennent pas tout. 2 groupes de travail ont donc été mis en place en parallèle : un sur la docimologie et un sur la pédagogie. L'objectif est de travailler ensemble en utilisant les données de SIDES et les retours/ressentis des étudiants pour justifier et argumenter les propositions de SIDES. C'est assez frustrant quand on pense que Romanet nous a dit qu'il y avait eu plus de 150 réunions depuis que la commission 6 s'est lancée en 2011. Il y a deux réunions physiques et on doit rendre des conclusions fin mai, en CPNES.

KB : Le risque n'est pas de reculer d'un an les iECN, comme dit dans le CdP des ministères ?

BUREAU : La solution qui leur tombe tout cuit ne leur suffit pas, ils ont besoin de justifications. Ils gagnent du temps, sur la pédagogie, par exemple, ils nous demandent ce qu'on pense des notes éliminatoires... On a l'impression qu'ils se foutent de notre gueule. On a choisit les membres qui sont dans les Gdt, tout le monde est d'accord sauf eux. Mais c'est un vote donc ça passera.

Il y avait un CP SIDES aujourd'hui.

29 villes sur 37 ont déjà réalisé des partiels sur SIDES et il faut rajouter Lille État qui organise ses examens sur une autre plateforme.

LILLE ETAT : Ça va venir sur SIDES, mais on ne sait pas encore quand.

46% des enseignants inscrits sur SIDES sont certifiés (9053 inscrit soit le double des enseignants titulaires grâce aux PH et aux CCA), on ne sait pas dans les 46% lesquels sont titulaires. Un wikiSIDES est en cours de mise en place, je suis dans le comité de rédaction grâce à Mathieu.

La nouvelle interface étudiante, je vous l'avais présentée sous forme de schéma au WEF, voilà une première version codée. Elle devrait être disponible pour la rentrée, je vais essayer de voir pour qu'elle nous soit présentée aux JEA.

Pour les TCS, à partir de la liste de discipline, les enseignants pourront se proposer comme expert et constituer les panels d'expert. Ce module devrait être opérationnel en septembre.

Il y a également une nouvelle interface d'examen, ils avaient trouvé quelques failles de sécurité, donc ils ont décidé de la recoder avec un aspect graphique plus joli. Il y a un mode gaucher aussi pour le menu des dossiers. On en reparle en détail en groupe de travail.

La participation des collègues a été officialisée, SIDES va travailler avec la FSM (Fédération des Spécialités Médicales) qui rassemble les CNP (Conseils Nationaux Professionnels). Il y aura une "troisième" banque en plus des banques nationale et locales pour les collègues. Et tous les étudiants pourront se connecter dessus. Pourquoi une troisième banque ? Sur la banque nationale il n'y a que les épreuves passées par des étudiants, avec des statistiques en fonction desquelles elles sont ajoutées ou non. Il est donc possible d'avoir des dossiers un peu trop locaux ou pas tout à fait conformes au référentiel. La banque des collègues sera centrée sur le référentiel.

SAINT ETIENNE : Mais on ne voulait pas que les collègues approvisionnent les banques locales ?

BUREAU : C'est la réponse à notre lettre ouverte, ce n'est pas un sujet d'examen donc pas la banque nationale ce n'est pas local donc pas sur la banque locale. Pour continuer sur les collègues, les référentiels qui l'acceptent pourront désormais être mis sur SIDES et imprimés par les presses universitaires de Tours. La plupart des collègues ont un contrat d'exclusivité avec Masson. Ils ont d'ailleurs fait un nouveau contrat qui impose également l'exclusivité de la distribution sur internet... les collègues sont de plus en plus nombreux à se poser la question de ne pas re-signer.

NANTES : est-ce que ça veut dire qu'on pourra l'imprimer ?

BUREAU : Normalement les corpos ne peuvent pas imprimer les collègues mais ils peuvent imprimer les documents que les étudiants leur demandent d'imprimer... c'est un moyen de contourner le problème. Mais, vous savez qu'on a réussi à récupérer le collège de cancerologie parce que c'était l'un des seuls à pas être en exclusivité avec Masson. On pourra peut-être réussir à récupérer les autres.

C'est quelque chose qui ne va pas se faire du jour au lendemain, tant pour SIDES que pour nous puisqu'il y a des contrats en jeu et que Masson risque de ne pas se laisser faire.

Le prochain CP SIDES sera le 23 mai, le colloque SIDES sera les 3 et 4 juillet à Limoges. L'inscription est gratuite et vous pouvez voir avec vos facs pour qu'elles prennent en charge le transport. Les étudiants de Limoges essayent d'organiser l'hébergement et quelques activités mais ils n'ont pas vraiment de vision sur le nombre d'étudiants intéressés. J'ai lancé un questionnaire pour qu'ils sachent combien le seraient, remplissez-le ! Il y aura un parcours étudiants avec 3 groupes de travail et des plénières.

Quand j'ai eu Palombi au téléphone, il m'a demandé quelle utilisation les étudiants faisaient de la plateforme SIDES. En mai la banque nationale aura 6 mois, j'aimerais voir avec vous la réalisation d'un

sondage pour avoir des chiffres à lui transmettre pour améliorer la plateforme. On verra ça en groupe de travail.

NICE : Si on fait un sondage maintenant, on va avoir des chiffres pourris parce que la banque n'est pas remplie.

Dans les motions de Nice, il y avait une partie sur l'accès aux postes d'hospitalo-universitaires. Certaines facs ont réussi à l'inscrire dans les procédures en conseil d'UFR. Les autres vous avez essayé ? Ça a été refusé ?

NICE : En Commission Pédagogique, les certifications avancent à très grands pas, des obligations ont été déterminées avec une organisation pyramidale.

Alternatives aux ECN

Concernant le GdT sur la spécialisation médicale pour les étudiants européens, il n'y aura pas d'autre réunion pour le moment mais les cabinets se saisiront certainement du dossier. Actuellement, il y a 256 étudiants avec un diplôme étranger inscrits auprès du CNG (pour information, 141 étudiants avaient été affectés en 2013). Ce nombre d'étudiants est donc en augmentation et cette augmentation pourrait continuer dans les années à venir.

Pour le moment nous n'avons aucune position, il nous faut des motions assez claires. On ne sait même pas si on est pour ou contre les ECN actuelles. La directive ne permet que les concours ou épreuves classantes, pas les examens (pas de 2e validation des compétences et connaissances pour les étudiants étrangers). Elle permet donc d'insérer une note limite et d'éviter la situation actuelle des étudiants qui ont un poste en ayant 0 aux ECN, qui sont majoritairement des étudiants qui ne parlent pas le français.

NICE : On s'en moque d'avoir 10, la validation c'est différent du classement.

BUREAU : Ce groupe de travail devait parler des étudiants européens mais on a surtout parlé de l'adaptation de notre système. C'était d'ailleurs dans la conclusion du groupe, "doit-on s'adapter pour un aussi petit effectif ?". Pour ceux qui veulent savoir comment ça se passe dans les autres pays, il y a la contribution EM à l'étranger. On avait indiqué dans le RABBIM qu'on assisterait au GdT sur les étudiants hors européens mais la DGEIP ne nous avait pas donné la bonne date...

Questionnaire éthique et stage

Je n'ai eu que deux retours sur e-carabin, j'ai pris en compte leurs remarques. Les remarques étaient que le questionnaire était trop long et que les questions sur les TV étaient trop visibles.

On fait quoi après ? On a eu quelques idées avec le bureau mais on a besoin de vous et de vos idées : Faire une campagne de communication sur les droits des patients auprès des étudiants ; Faire un guide sur les situations éthiques et la maltraitance ; Organiser des actions type "Bouge ton Blues" pour permettre aux étudiants de parler.

CRETEIL : On avait parlé de formations dans nos cours. Les actions sont compliquées au niveau de étudiants ça serait plus de promouvoir les SUMPPS.

La contribution pédagogie.

Marion a réalisé un nouveau plan, je n'y ai pas touché pour le moment. Je veux que ça soit fait avant les JEA, on va faire un Gdt avec le bureau pour vous proposer quelque chose prochainement.

Pole Elections

Depuis le WEF, On a fini les élections

DIJON : Il y aura un recours à Tours ?

BUREAU : On ne sait pas trop on n'a pas eu le document sous les yeux, ca serait l'UNEF qui l'a déposé.

Bilan de l'année :

Dans l'université 104 /153 en CA

Dans les CFVU 312/487

Dans le CR 49 / 111

44 université sur 77 ou on est majoritaire.

Plus de 75000 voix soit 56% des voix

+150 élus et +250 voix potentielles aux CNESER

NICE : J'ai discuté avec un vieux disait que la jurisprudence se basait sur les textes de l'époque mais entre temps, il y a un décret applicable et y a eu des recours qui sont pas passés.

BUREAU : C'est l'ISNI qui gère le dossier donc je n'ai pas trop de visibilité. On le fait au cas par cas en fonction du local

KB : C'est quoi la politique de la FAGE

BUREAU : Dans l'accompagnement, ils payent les avocats.

Bon va envoyer un mail sur CA et Campagne pour voir la progression.

On ne fait pas des élections pour faire élections mais faut s'y mettre ? Le vrai boulot commence maintenant.

Merci de vous être déplacé en DDS, ca s'est épuisé sur la fin mais c'est normal.

Elections CROUS

On en parler au SNEE, on sait dit qu'il fallait que ça commence maintenant. C'est différent des centrales, on réfléchit niveau académie. On veut lancer le travail maintenant, travailler avec les LDC et faire des retro plannings de campagne très tôt. Il faut commencer dès la rentrée sur les QS. Le boulot sera commencé sur la ML Campagne. Si vous voulez vous impliquer envoyez nous vos mails.

REWEEM

Le WE prochain à Toulouse, ca sera centré sur l'ES. C'est adapté pour tous. Je ne sais pas si vous lu la plaquette.

Suivi des élus

Y a eu un Gdt au SNEE, il y en avait un en septembre, on n'a pas plus trouvé de réponse. Ce qui manque c'est l'organisation. J'ai envoyé un mail aux fédé pour savoir comment ca aller marcher. Je pense que je vais l'adapter au local. Par contre pour la FAGE, on n'a pas trouvé ce qu'il pourrait faire.

DIJON : Les ML on n'a pas été rajouté.

BUREAU : Je présente les différents outils entre les MI ANEMF et la ML FAGE. On veut commencer après le REWEEM. J'ai pris du retard avec les élections.

SAINT ETIENNE : Tu entends quoi par suivi des élus

BUREAU : L'équipe savoir si ca tourne et le suivi du travail de fond, si y a besoin d'aide.

Point tutorat

SCT

Il me manque des images, les logos de vos assos. Au niveau du référencement du site, on avance mais il faut mettre un lien sur tous vos sites d'asso, de votre université, de vos tutorats, pour qu'on soit encore mieux référencés.

“L'étudiant” nous cite partout concernant la PACES. On complète la page pour les différentes filières. Par exemple polytechnique, ergothérapie, kinésithérapie etc....

Sur la partie interne du SCT, j'ai fait une FT qui est ajoutée au pack nouvelle asso pour modifier l'intérieur, elle explique aussi comment accéder au forum qui est accessible pour tous les tuteurs de médecine et pharmacie.

www.forum.tutoratpaces.fr

MONTPELLIER : il faudrait qu'on le voit sur le site commun des tutorats parce que j'ai cherché ce forum partout !

BUREAU : on va y travailler avec Paul.

On va également faire une database et une plate forme d'échange de documents. Est-ce que vous avez des questions sur le SCT ?

Agrément ministériel

Il y a eu un remaniement ministériel et ça n'a pas avancé depuis, on travaille avec les élus CNESER, on va faire du lobby auprès de la CPU, de la CDD, mais aussi parlez en autour avec les personnes au local.

Agrément 2014 :

On a passé une motion au WEF pour qu'on ne réévalue pas l'agrément tutorat, tous les 3 ans. La grille ne doit pas être réévaluée tous les ans. Il faut que vous puissiez parler avec vos tutorats !

Cette nouvelle orientation, on va essayer de la suivre, et on a fixé la grille pour les 3 années à venir. Vote avec le réseau tutorat pour choisir une version de la grille :

1. 307 points
2. 300 points : version un peu arrondi
3. 100 points + 3 bonus

Ces grilles sont présentes sur la section tutorat d'e-cara dans admins et amis. Le vote est de 34 tutorats sur 37, et c'est à la majorité qu'on a choisi la version numéro 3. Cette version est basée sur celle qu'on va présenter au ministère.

Le jury : 9h-19h le week-end dernier, il était composé d'Anaïs, Charles, Solenne Vasse, Antoine Chavagnac. 33 tutorats, 10 agrément or, 15 argents, 5 bronzes et 3 sans agréments.

Au niveau de la logistique, tout a été numérisé, c'est très long à remplir, mais cela fonctionne bien. On en a profité pour compléter l'annuaire des tutorats avec leurs contacts, nom et numéro de téléphone des responsables, date de passation de bureau, twitter, facebook et site internet.

Tous les tutorats ont parlé de leur innovation totale ce qui leur permettait d'avoir 3 points bonus. On va faire une synthèse pour le réseau. Le live tweet a bien fonctionné, les tutorats ont fait une bonne communication aussi, c'était très visible ! La nuance est que la communication et la promotion des résultats des agréments appartient aux tutorats locaux, c'est à eux de décider s'ils ont envie de communiquer la dessus.

NANTES : que va-t-il se passer pour les tutorats qui n'ont pas eu d'agrément ?

BUREAU : on va voir avec eux pour savoir s'ils veulent avoir un diplôme quand même.

Ce dimanche, on va valider les résultats des agréments en motion externe. Une synthèse est à venir, qui détaillera tous ce qu'il se passera pour la suite de l'agrément et son règlement, et ce qu'il s'est passé. Le rapport tutorats 2014 s'est fait tout seul et est presque prêt à être envoyé.

Aux JEA, il y aura également des motions tutorats pour faire valider le rapport tutorat et l'agrément.

BESANÇON : est-ce qu'on peut avoir nos agréments ?

BUREAU : je préfère ne pas afficher devant tout le monde.

Réseau tutorat et communication nationale

On a raccroché pleins de monde sur cet agrément, par exemple la Réunion, Brest...

Le réseau communique beaucoup, forum du SCT fonctionne bien, nombreux articles de presse au local, ils n'hésitent plus à communiquer !

Les autres dossiers : j'aimerais beaucoup aider les tutorats en développement, à Lyon sud, à Corte, La Réunion, et Créteil. Corte est une PACES en Corse, le NC est à 25 en médecine, 3 en pharma et en P2 ils se répartissent entre Nice, Marseille, P7 et P5. Une tutrice de Nice veut travailler là-dessus. Mathieu et Nicolas Romain Scelle vont en Corse bientôt donc iront les voir. Il y a moins de 200 PACES d'inscrits. (Pour plus d'information aller sur <http://www.tutoratpaces.fr/carte-tutorats/sud/corse.html>)

Succession

2 successeurs potentiels pour l'année prochaine, mais n'importe qui peut encore candidater: contactez moi!

Point président – Mathieu Levailant

Remaniement

Pas au niveau du MASS, tous le monde reste.

Au niveau du MESR gros changements, regroupement avec le MEN. Gros retour en arrière, parce qu'au final on voulait mettre en valeur la recherche. Benoît Hamon est ancien VPE et ancien membre du réseau de l'UNEF, et il a nommé Jean Baptiste Prevost pour la personne en charge des relations avec les associations étudiantes, ancien président de l'UNEF il y a 4 ans.

Au niveau de l'ESR, on a eu un changement de conseiller, Yves Levy, a été remplacé par Jean Luc Dubois Randé. C'est quelqu'un qui connaît bien le réseau, son nom n'est pas encore paru au JO, mais on a eu beaucoup de confirmation. On va essayer de se rencontrer très bientôt.

Charte de l'interdisciplinarité

Donc la charte reprend toutes les formations de santé, et donne des exemples des cours qui sont mutualisables, le but c'est que le maximum de personnes le signe. On a l'accord du MASS pour signer, on attend le retour de l'ESR, mais officieusement on a leur accord.

Il faut faire signer dans vos conseils locaux. Une semaine d'inter professionnalité dans les études ? L'objectif : faire travailler les étudiants sur un cas clinique entre étudiants de différentes formations. Permet de travailler en équipe, de voir qui peut faire quoi pour le patient, etc... Ce document doit être signé par les Universités, qui s'engagent à mettre en place ces mutualisations dans les études.

KB : on a essayé de mettre en place ces compétences dans le DFASM. Les Doyens nous ont ri au nez et se sont moqués de nous. Ils ont du mal déjà à laisser les MG avoir une formation sur ces thématiques. On va se retrouver dans le même cas avec la Charte sans volonté forte des Ministères. Bureau : d'où la nécessité de signature par les ministres. Le but c'est d'avoir une formation commune entre étudiants en santé sur la question de l'interprofessionnalité.

KB : qu'en pensent les Doyens ?

Bureau : vraie volonté de formation interpro, mais pas trop innovant

P7 : vous avez dit que les assos étudiantes ont soutenus Geneviève Fioraso. Qui à signé la pétition contre elle.

BUREAU : l'ANEMF n'a rien fait. Aucun document officiel ni positionnement de la FAGE sur le sujet, du moins officiellement.

FAGE : à aucun moment on a soutenu la reconduction de Fioraso, on n'a pas pris position et on n'a pas été entendus sur la question. La FAGE n'a pas eu son mot à dire sur le remaniement.

NC

Il y a une motion à voter à ce CA. Y a eu une majorité d'abstention. Y a une motion qui veut supprimer le NC et y a pas eu de retours. Si cette motion passe et on en fait quoi ? Parlez-en.

Condition de travail

Décret LMD, il a été promis l'année dernière, le but est de redéfinir le statut de l'étudiant en médecine, centralisation de rémunération par le CHU. 3 acteurs dessus la DGOS, la DGSIP et DFGASP

Le décret est conforme à nos revendications. Il va en conseil d'état la semaine. Ca va pendre encore 1-2-3 mois. Il va arriver. La fonction publique ne comprenait pas pourquoi il fallait payer les redoublants.

L'indemnité de transport, apparemment y a une rumeur sur une circulaire. Une circulaire ne fera pas de nouveaux droits. Ca ne vaut rien. Et il y en a pas qui va arriver.

KB : qui a reçu ?

BUREAU : Caen

SAINT ETIENNE : Nous arrive dans deux – trois jours. Je pense que sur les distance y a moyen que ca passe.

KB : il nous faut une ligne de conduite et une aide, parce qu'avec le poids de l'HPHP on arrivera rien. Est-ce qu'un CdP est envisageable. Le décret est prêt depuis longtemps, et je ne comprends pas pourquoi c'est inscrit dans le LMD. C'est pour moi le dossier prioritaire.

BUREAU : on a une version d'avril dernier qu'on peut diffuser, qui est différente de l'année dernière. Ce qui posait aussi comme problème c'était le ministère de la défense puisque ca crée un poste d'étudiants en médecine des armées

Pour le nom LMD, c'est dans le cadre de la réforme des DFGSM et DFASM

La lourdeur ce n'est pas parce que ce n'est pas nos interlocuteurs c'est les ceux qu'on ne connaît pas.

KB : Faut être le plus actif,

BUREAU : Ce qu'il y a dedans oui c'est plus de la communication intensive. Pour que ca avance maintenant, ce qu'on pourrait faire c'est une lettre ouverte au Conseil d'état pour leur dire d'aller vite. Il y a un groupe de travail cette semaine, on en saura mieux la.

Le texte on l'aura avant la fin de l'année universitaire.

FFI

SAINT-ÉTIENNE : l'étudiant qui valide fin mai, mais qui ne comptent pas rester dans leur ville, ils s'en vont après le 28 mai

KB : l'inscription aux ECN ne conditionne plus la validation de la maquette, c'est ça ?

Bureau : oui

KB : normalement, le stage D4 fini fin juin, donc même dans ces cas là ils nous bousillent 10 jours. Le décret du 10 aout permettait de garder une main d'œuvre pas chère sans devoir créer des postes de FFI.

Bureau : il faut qu'on régisse pour nos D4

NÎMES : si on fait une lettre ouverte aux UFR, pourquoi pas au ministère directement ? Parce que la circulaire sera plus efficace?

BUREAU : la lettre ouverte n'a d'efficacité que si elle est portée

KB : ça ne concerne qu'une minorité, les autres partent en vacances donc pas de mobilisation

Film Hippocrate

Retenu pour la clôture de Cannes

Ils nous ont contactés pour en faire la communication, des jeu-concours, et des droits pour ciné-débat. Le but est de la sensibilisation des gens aux droits des étudiants, donc faire venir vos institutionnels.

SAINT-ÉTIENNE : Y a moyen de négocier les projections avec les fédé ?

BUREAU : sûrement oui

Questionnaire CME

Finalisé et en relecture

Commission pédagogie - CDD

Le but est de mutualiser les initiatives pédagogiques intéressantes des UFR et de d'avoir des réflexions sur les études et leur avenir.

DIOSEL

C'est un logiciel de choix des stages et d'évaluation des terrains de stage provenant de Créteil.

Il y a une obligation de remplir l'évaluation pour passer au suivant

Il y a un problème avec GELULE car il y a les mêmes objectifs : il faudra choisir quelle initiative on soutient.

NANTES : que pour les externes ?

BUREAU : Internes aussi, mais on ne s'en occupe pas

CRÉTEIL : on a beaucoup de fonction, et à terme on peut faire un suivi de l'étudiant, voir comment cela influe sur le choix de spécialité, adapter les maquettes en fonction du projet professionnel. Mais même si le logiciel fonctionne bien, plus difficile à faire remonter les problèmes quand géré par une faculté

BUREAU : le but est de pouvoir s'adapter, et pourquoi ne pas intégrer à SIDES

Simulation

Il y a eu des exemples des conférences simulées, des parcours de simulation (mannequin, étudiant, comédien)

On a aussi parlé de la valorisation des initiatives étudiantes notamment de Lyon Est.

LMD

Confidentiel !

Une Lettre de mission a été accepté par Mr Girard c'est la seconde version, la première refusée car le délai n'était pas assez large (septembre, aujourd'hui décembre) et parce que la version initiale ne mentionnait pas directement la suppression du NC.

Il a aujourd'hui son bureau au ministère, c'est parti. Un groupe de pilotage va se monter. Si on insiste vraiment, on pourra avoir un étudiant. Mais aujourd'hui rien à leur dire. On ne demandera pas la place, on recommande à la FAGE de le faire. Et il ne faut pas que ce soit nous parce que ça ne passera pas auprès des autres monos.

Là c'est lancé et c'est du lourd : le chargé de mission a son propre bureau et peut se permettre de refuser la mission parce que ça lui plait pas. C'est pas n'importe quoi, c'est vraiment la suite de nos études.

Le groupe de travail de la FAGE : préparé avec toutes les monos donc a pu paraître prédéfini, mais c'est juste la préparation, oui on savait ce qu'il y avait dedans.

La commission LMD que vous avez mandaté à Rennes a produit une contribution. C'est le compte-rendu de la commission, oui elle est très politique mais c'est son rôle : la contribution est pour la presse et les institutionnels, pas pour les étudiants.

Aujourd'hui on n'a aucune position et on va être auditionnés sur la vision des études pour une réforme globale. On représente les étudiants en médecine, depuis presque 50 ans, mais on a zéro vision de ce que doivent être ou ne pas être nos études.

NICE : ce n'était pas déjà l'objectif du DFGSM et du DFASM

BUREAU : oui mais c'est un premier pas (comme les tickets conso, les mettre en place c'est bien, faut les utiliser), mais tant qu'on reste dans un système dérogatoire, le LMD n'a pas de place.

BREST : par rapport au projet de Lyon, quels sont les retours ?

BUREAU : C'était le dernier projet présenté, les gens commençaient à partir et c'est un projet qui nécessite moins d'échange. J'en ai discuté avec le Doyen d'Angers et celui de Montpellier. Ce projet se base sur leur modalité de choix de stages qui est basé sur la moyenne des étudiants (classement).

JEQLA : Quelle a été ta position ?

BUREAU : pas de position. Défendu les positions d'anonymat, de mise en place de garde-fou. Mais je leur ai dit qu'on voulait être présents quand ils en parleront. Qu'on soit pour ou contre.

POINT FAGE

Le point sera un peu long et assez complet parce qu'il y a plusieurs soucis.

Salariat étudiant

Rappel des propositions de la FAGE :

L'AGI qui est le modèle envisagé par la FAGE pour la réforme des aides sociales. C'est la base pour faire la différence entre le salariat contraint et le salariat choisi.

Les régimes spéciaux d'études sont maintenant reconnus par le CNF qui permet d'arranger les emplois du temps des étudiants notamment en adaptant les MCCC surtout dans le cadre du CC qui est difficilement compatible avec le salariat étudiant.

De même pour la valorisation des compétences acquises qui permettra de les inscrire dans le supplément au diplôme et ou dans la mise en place d'UEL. Ce n'est pas parce qu'on travaille qu'on valide une UEL, il faut dans le cadre d'une évaluation mettre en avant les compétences acquises.

Il y aurait un droit opposable au repos pour la période d'examens afin de les préparer et les passer.

DIJON : sur l'AGI, est-ce que ça touche les classes moyennes qui touchent les APL mais pas les bourses ?

BUREAU : ça touchera tout le monde et effectivement en particulier les classes moyennes qui sont actuellement dans le creux, en linéarisant.

TOULOUSE : sur le point qui mentionne que c'est mieux de travailler le WE, ça a donné quoi ?

BUREAU : Il est mentionné que c'était le moins pénalisant et pas le « mieux ». La discussion a porté effectivement sur le travail dominical. L'idée était quelle est la période la plus adéquate et la moins pénalisante : celles où on n'a pas cours.

GRENOBLE : Pour le droit opposable au repos. Est-ce que les gens vont continuer à employer des étudiants.

BUREAU : Il s'agit de défendre le droit des étudiants sur un modèle qui ne le pénalise pas dans ses études.

SAINT-ÉTIENNE : quand le mec signe, le patron sait que c'est un étudiant donc il le sait. Mais l'idée c'est que ça doit être un vrai droit. On a fait un sondage à Saint-Étienne 91% de pour. Pas d'abstention.

Sur e-cara : 2 réactions. Pourquoi est-ce qu'on a adopté le plan de la contribution. On a donc autorisé le BN à travailler dessus, c'est comme si on votait en AG de l'ANEMF pour créer une commission. Effectivement, on a eu tort. On a aussitôt prévenu le bureau de la FAGE et on vous a transmis la contribution dès qu'on l'a eu. Sur la contribution on a eu très peu de retours. On vous l'a envoyé le 6, première réaction le 11 et par quelqu'un qui n'est pas un administrateur actif. Aujourd'hui l'ANEMF, sur la question du salariat étudiant n'a pas pris de position. Pendant le SNEE, les administrateurs sont venus nous voir mais on ne pouvait pas voter car pas de position et pas de réaction publique.

Cette contribution a été adoptée sans amendement puisqu'on ne pouvait pas.

MCCC

Discussion suite au jugement du TA de Strasbourg.

Si on loupe une session, on a les autres pour se rattraper. Durée totale de 7h de débats avec de nombreuses motions.

1^{er} motion de Paris Sud avec la définition des CCI

ÉLUS CNESER : débat à la FAGE sur le fait que ça n'existe pas. Tous les CC doivent avoir cette forme là.

Motion 2 : choix des MCCC

Posé par la FAÉH et soutenu par l'AGEMP.

Les étudiants choisissent en début d'année.

On a voté contre car si les PACES choisissaient le CC ça serait difficile pour nous

13 POUR, 12 CONTRE, 5 Abs (+ NNPV)

A la FAGE il faut la majorité absolue. L'Abs compte comme un contre.

3^e motion : rattrapage terminaux pour le CC

Cela va à l'encontre de ce qui a été discuté et à Strasbourg on allait dans le sens de l'UNEF contre le jugement. Elle est passée.

4^e motion, la même que la 2 à 11 pour.

On a choisi de poser une motion disant qu'on voulait une session de rattrapage et la rédaction d'une carte des MCCC rédigée par la FAGE.

La motion a échoué. Car on est l'ANEMF...

On a une position mais elle va changer au SNEE...

Au SNEE, l'ARES a envoyé une motion la veille disant pas de rattrapage dans le CC et choix en début d'année.

En AG on a demandé un temps admin, ce qui n'existe pas à la FAGE donc on a pris sur la soirée

Demande de modification de la motion, scission ;

Contre-motion de la FEDER qui a finalement été soutenue par l'ARES...

Position actuelle. On veut une 2nde session dans le cadre du CC mais elle peut être incluse dans le CC

Ex : épreuve 1 : compétence A

Epreuve 2 : compétence A + B

Epreuve 3 : compétence B+ C

Donc le 4^e CC ne devrait porter que sur le C et pas besoin de session terminale de rattrapage.

Position actuelle de la FAGE qui est contraire à celle d'avant.

En mars, motion de la FAPS a été revue pour définir la temporalité (même intensité pédagogique).

On a voté pour. Et on a demandé à la CPES de faire une contribution sur les MCCC pour les élus centraux.

La motion est passée à 65,14%, il en fallait 65% heureusement qu'on a votés pour (gros mandats)

Capacité d'accueil

Une motion a été déposée par les STAPS sur la sélection par tirage au sort

Ambiance à la FAGE

CA de Mars : Amélie et moi le samedi, moi le dimanche.

C'était une ambiance de kermesse avec des débats, sans fond, très perso sans avis des étudiants. On a voté des positions qui existaient depuis 2009 et 2012. Il a été demandé par certains à ce que la FAGE ai une position nationale forte pour pallier l'incompétence d'élus locaux... dénoncé globalement mais ça a été dit...

L'AG scindée en plusieurs groupes qui votent les motions ensemble.

KB : J'aimerais une réponse sur la remarque d'élus du réseau qui sont normalement formés et qui demandent une position donnée par le BN. Quel est le ressenti du bureau ?

FAGE : Cette prise de parole c'est faite dans le sens où on a des universités où on n'a pas d'élus. Position de la FAGE dans ces terrains là d'avoir quand même une voix. Je ne pense pas que c'était vraiment le but de son intervention.

SNEE

Merci d'être venus, vous étiez nombreux, vous avez pu voir comment ça fonctionnait la FAGE comme c'était compliqué. On avait aussi un peu d'appréhension d'administrer devant autant de vous. Vous avez pu voir le jeu politique de la FAGE.

Le niveau des formations n'était vraiment pas fou (j'espère que vous vous en êtes rendu compte). Finalement à l'ANEMF on ne forme pas si mal. Le Gdt sur le LMD donnait la sensation de trop préparé (LMD) et d'autres manquaient de formation en amont (fusion COMUE).

Il y a eu un projet de modalité pédagogie différente comme le café européen. Le projet était très intéressant mais pas du tout adapté à la problématique. Découvrir l'Europe Ok mais c'est les enjeux des élections qui étaient attendus.

Pas de répit ou presque pour le lobby ; temps admin, repas... désolé de ne pas avoir pu être très présent pour vous.

Le temps admin a servi à régler les comptes pour ne pas se détruire devant l'AG. Les gens ont joué leur rôle en AG. Il y a eu plusieurs groupes identifiés avec des échanges houleux.

A l'AG beaucoup de personnel avec beaucoup de nous chez nous qui ne fait pas avancer les choses. Notre position au sein de l'AG, nous sommes l'orga qui avons le plus de mandat et on ne prend pas position sur grand chose... c'est pas top

CàD FAGE

La convocation a été envoyée le 18/04, on l'a mis sur e-cara 30h plus tard, c'était le WE de Pâques.

15 différentes personnes qui réagissent sur 13 villes. 12 consignes de vote de 11 administrateurs. 3 pour 2 NPPV, 7 contre.

Il n'y avait pas de quorum, pas de fond argumenté et pas de ligne de conduite. Je ne pouvais pas aller voir les admin de la FAGE pour leur dire de ne pas voter pour. La forme n'était pas top mais de réaction sur le fond et la montée d'extrêmes...

DIJON : pourquoi un CàD comme ça ? Sur un WE de Pâques à l'arrache, rien n'a été expliqué. Sur le fond, je n'ai pas grand chose à dire.

BUREAU : J'ai été voir Julien pour lui dire que c'était un scandale.

FAGE : C'est un texte de la LDH pas de la FAGE, ils ont travaillé avec plein de gens. Julien l'avait rencontré sur le sujet (mais pas forcément à propos le manifeste). Il avait dit qu'une marche et un manifeste, ce n'était pas forcément une bonne idée.

Julien l'a reçu et ne pouvait pas prendre position tout seul.

La FAGE pourrait faire une tribune elle-même.

On en pouvait pas se permettre de ne pas répondre à la LDH donc on a été contraint de faire un CàD. On a mis la contextualisation dans une PJ, on aurait dû la mettre dans le mail. Il a respecté les statuts.

NICE : Pas le choix pour le CàD mais après avoir rencontré le LDH et émis des idées, vous n'avez pas essayé de retirer l'aspect parti politique. Convoqué un CaD sans en parler avant, ce n'est pas normal.

FAGE : il n'a vu qu'une fois la LDH sur ce texte, juste demandé la version finale et on ne pouvait pas se permettre de ne pas répondre.

NICE : Dans votre mail, ça me dérange un peu notamment la justification de vote de Gaelis. On peut tomber d'accord avec une autre orga et même l'UNEF mais je trouve dommage voire scandaleux que ce soit le motif de vote.

DIJON : sur le fond : quel impact de la cossignature ? Quel intérêt ?

FAGE : Aucun

NANTES : Xander l'a dit, on administre la FAGE via l'ANEMF et via nos fédé. On a le pouvoir de dire à la FAGE de faire des trucs tout seul en tant que future lere orga pour s'exprimer tout seul.

NÎMES : Il y a eu des justifications de vote pour les contre. Pas de discussion sur le fond mais il y a eu des justifications avec des commentaires. L'ANEMF n'a pas pris part au vote mais la majorité des admins sont contre.

BUREAU : On en a discuté avec Antoine. Beaucoup de justification n'étaient pas en cohérence avec la position. On ne pouvait rien utiliser pour faire du lobby. Il nous manquait de nombreux éléments. Pour le NPPV on est un système ascendant et pas démocratie participative. On n'avait pas le quorum, pas tous les retours, parfois 2 de la même ville.

CS : j'étais en accord avec Mathieu et je lui ai dit pour le quorum. Certaines villes on connaît leur position, pour les autres, on n'avait rien. Je ne prenais pas la responsabilité de n'avoir que 12 villes pour prendre une position. Sinon on pourrait être administré par 3 villes à l'ANEMF.

KB : Je suis d'accord avec toi, les villes doivent s'exprimer mais il y a le contexte particulier du WE de Pâques. Quand quelque chose d'important se déroule, il y avait des tours de phoning. Vous êtes permanents vous n'avez pas de vacances. Si on veut avoir un avis, on s'en donne les moyens. Est-ce que vous avez tout fait pour que l'ANEMF prenne position.

BUREAU : on n'a pas appelé toutes les villes, certains ont donné des consignes de vote mais pas par écrit, certains n'étaient pas intéressés. C'est certainement un de ceux dont on s'est donné le plus les moyens quand on voit le nombre de commentaires.

CS : On ne prend pas position sur un tour de phoning il n'y a pas de preuves.

Administration de la FAGE.

L'ANEMF n'y arrive pas, il y a un blocage. En tant que plus grosse structure de la FAGE. On ne peut pas se permettre de ne pas utiliser la FAGE.

On a fait le choix de la transparence, en temps réel. On a vérifié CA par CA. Sur toute l'année on a eu les réactions de 6 admins et souvent le même. Beaucoup de réactions de vieux car FAGE ça fait polémique polémique. Ça ne nous permet pas de prendre position, d'avoir une grande ligne

Salariat étudiant, MCCC.... On s'appelle avec Antoine on devient fou : NPPV à chaque fois c'est grave, Pour ou contre, on se fait limoger par notre AG et Abs est considéré comme un contre. Comment défendre l'intérêt moral des étudiants ?

Si l'ANEMF veut faire passer une position, elle passe. Mais on ne le fait. On ne fait pas avancer la FAGE alors qu'on pourrait. On a plus 150 élus mais on ne fait rien.

On critique sans cesse la FAGE mais on ne propose rien. Presque pas de motions portées. Merci d'être venus au SNEE.

Toutes les initiatives qu'on a prises, on s'est pris des coups de bâton. CESP PACES, RSSE, Salariat étudiant.

Comment voulez vous qu'on fonctionne ?

Est-ce que vous voulez qu'on n'écoute que ceux qui parlent ?

Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse de la FAGE ? Pour le moment on ne peut pas administrer la FAGE. Initiatives ? Tour de phoning ?

NÎMES : Je suis pour utiliser e-cara, je suis pour que les villes qui ne se prononcent pas s'abstiennent et pas NPPV.

CS : Je vous rappelle que NPPV, c'est ne pas présent ou considérer qu'on ne devrait pas poser cette motion à l'ANEMF.

NÎMES : il faudrait changer ça.

NICE : je pense qu'il faudrait plus d'initiative de la part du bureau, même si c'est dommage parce qu'on n'a pas toujours le temps de prendre l'avis de toutes les villes. Administrer l'ANEMF c'est chronophage. A Nice, on se réparti les dossiers pour administrer l'ANEMF donc administrer la FAGE on n'a pas le temps. Je ne sais pas ce qu'on peut faire contre le coup de bâton. Etre plus tolérants? Eduquer l'AG? Plus d'explications du bureau? En parler plus en AG nous permettrait peut-être de vous faire plus confiance. Le retour du bâton, c'est en général parce qu'on n'était pas au courant ou pas assez informé.

NANTES : Plus d'info juste sur la FAGE centralisé par une personne, ou envisager la création d'une ML spéciale. Et comme ça on pourrait se répartir les trucs comme disait Alexis.

KB : Juste une réflexion de fond sur l'initiative du bureau. « Malheureusement on va devoir faire comme ça » Alexis. C'est dangereux et j'aurais peur en tant que bureau, parce qu'un jour l'AG va peut-être se réveiller et flinguer la structure. Je n'aimerai pas prendre des positions sans avoir l'avis de mes administrateurs.

« On ne pose pas de motions » ça n'a pas toujours été le cas. L'AGI est une proposition de l'ANEMF, RSSE (nos étudiants étaient formés). Ce que j'en vois c'est si on veut se donner les moyens, il faut aussi s'en donner les moyens et ça passe par la formation. Il faut être pédagogue. S'il faut sélectionner certains dossiers pour se concentrer et avoir quelque chose et pas tant pis. C'est impossible d'être bon partout. L'ANEMF a beaucoup à faire et notamment sur l'administration de la FAGE.

DIJON : ok avec toi. J'ai besoin d'une formation pour m'organiser pour faire des sondages. On a besoin d'être pris par la main.

NICE : je suis ok avec ta reponse Pierre, il faut intensifier les formations sur certains points. Je pense aussi que ça passe par un point FAGE aussi long que celui-là avec des retours complet des congrès où vous allez. On n'aura cette vision que par le présentiel parce qu'on sélectionne nos mails. On a besoin de ces temps en présentiel où on est obligés de vous écouter.

P7 : Vous nous demandez de prendre position pour administrer. Nous, on est censé porter la parole des étudiants et certaines problématiques ne touchent pas nos étudiants comme le salariat. Si on n'a pas leur avis.

CS : Pour rappel, dans nos statuts sur le CàD : c'est 3 jours de convocation et jusqu'à 2 jours de procédure de vte. Donc on considère qu'en 5 jours c'est suffisant par mail pour avoir l'avis de leur ville et participer au CàD.

Intervention Benoit Rackelboom

Benoit Raeckelboom : Je parle maintenant avec ma casquette ANEMF et pas APEASEM. Mon premier congrès de l'ANEMF était en 1999 ici à Reims, SGS, international... je suis toujours pro-ANEMF (membre d'honneur) et j'aimerais continuer à vous aider dans ce qui est maintenant plus mon domaine d'expertise.

L'ANEMF a fait une grande enquête et on avait dit dans le cadre de l'AMEE que ça serait bien de faire une publication. Un abstract avait été réalisé et on a reçu un mail disant qu'il avait été accepté pour une publication orale. C'est une première pour l'ANEMF de publication scientifique. Et j'espère que ça se fera. C'est très significatif avec des petit p minuscules. J'aimerais faire en sorte que ce genre de publication se fasse de manière plus fréquente. Liste des auteurs : Jordane, Pierre, Mathieu, Amélie, Solenne et moi-même

DIJON ; j'ai rien compris.

BUREAU : L'ANEMF a sa première publication scientifique internationale. Lors d'un des congrès de pédagogie médicale les plus importants du monde. C'est une publication sur les droits des externes.

Benoit Raeckelboom : la différence avec une contribution qui reste plus ou moins interne, c'est que ça va être public et exposé. Il y a différents niveaux : poster, communication, article dans une revue (comme PM). On est lancé.

BUREAU : C'est un de nos points de la politique générale. C'est un premier pas qu'on espère nous ouvrira d'autres portes.

Nicolas Romain Scelle - VP PP

SNS

Service Public Territorial de Santé

Après 3 mois de retard, le rapport de Bernadette De Victor est finalement arrivé. Malheureusement, comme souvent cette année, il débarque moins d'une semaine avant ce CA, et je n'ai pas eu le temps de m'y pencher concrètement pour vous faire part d'une bonne analyse. Cela se fera donc par mail et e-cara, à l'écrit.

Quoi qu'il en soit, plusieurs interlocuteurs ont d'ors et déjà réagi à ce rapport : la CSMF, considérant qu'il s'agit ni plus ni moins d'une étatisation de la médecine libérale, et les centrales syndicales ainsi qu'Unicancer (fédération des CLCC) ont approuvé ce rapport sous sa forme actuelle.

Des retours visibles dans la presse, il semblerait que certains points du rapport soient plus tranchés que prévus lors de la dernière réunion du groupe de travail sur le SPTS, mais je ne peux rien affirmer sans une lecture approfondie du texte.

Mission De Singly

Dernière séance plénière de la mission De Singly passée, nous avons donc une pré-version du rapport qui sera remis à la Ministre de la Santé. Au passage, nous avons eu au fil de l'évolution des discussions de très bonnes relations avec Chantal De Singly, DG de l'ARS Océan Indien, très sensible aux arguments apportés par les étudiants (ANEMF, FNEK, FNESI).

Sur le rapport à proprement parlé :

Une première partie établissant un constat assez large menant à l'élaboration de ce rapport. Une première recommandation sur l'élaboration des Projets Régionaux de Santé à long terme (25-30 ans), en gardant la vision à court terme en accord avec la planification, afin d'anticiper plus facilement les besoins en professionnels de santé et de faciliter la prise de décision en lien avec ces besoins. Deux recommandations visant à une meilleure GPEC au sein de la région, en coordination avec tous les employeurs sanitaires et sociaux, ainsi qu'un appui aux établissements en cas de problème majeur en

matière de dialogue social en leur sein. Deux recommandations sur une augmentation des sources de données à destination des ARS pour une meilleure anticipation et planification des besoins, avec de modalités de publication de ces données plus claires.

Plusieurs recommandations en lien avec la formation et le milieu hospitalo-universitaire :

- Un avis systématique des ARS sur les besoins de formation, basés sur les besoins professionnels,
- La création d'une Conférence Régionale de la Stratégie en Formation, chargé de se prononcer sur les besoins de formation et d'en fixer les grandes orientations, co-présidée par l'ARS et la Région. Après avoir innocemment posé la question en réunion, il s'avère que telle que proposée, cette belle conférence n'aura aucun poids sur les formations médicales. Idée de Dominique Perrotin. Fera l'objet de fortes négociations entre régions et formations paramédicales en revanche,
- Mise au service des conférences régionales de l'ONDPS à ces conférences régionales de la stratégie en formation
- Rendre les ARS cosignataires des conventions hospitalo-universitaires, notamment en matière d'organisation hospitalo-U, de révision des effectifs, et de compétences médicales,
- Créer un espace de négociations conventionnelles par région, avec une participation des ARS, pour assurer une application plus fine des besoins sanitaires,

Trois points portant sur des nouvelles pratiques organisationnels des professionnels :

- Recentrage de l'implication des ARS sur les besoins professionnels au sein des formations paramédicales,
- Implication plus forte au sein du DPC pour favoriser les pratiques innovantes,
- Utiliser l'espace conventionnel régional pour dynamiser les nouvelles modalités d'organisation des professionnels libéraux.

Idem, j'essaye de faire une note de synthèse du rapport en version actuelle pour vous la faire parvenir au plus vite.



Loi de Santé

Si le passage en Conseil des Ministres reste prévu pour l'été, le dépôt du texte serait reporté à début 2015. Pas plus d'informations pour le moment.

Nous avons réfléchi, au sein du Bureau, à des nouvelles propositions à intégrer au sein de ce texte. Cependant, le projet de loi de santé fait partie de l'ensemble porté par la SNS, et ne constitue pas une réforme en elle-même, seulement une étape. Une très importante partie de la loi est issue de la SNS, et des missions qui en ont découlé. Le parallèle avec HPST n'est pas possible compte tenu des nombreuses réformes qu'HPST a apportées assez brutalement. Y a pas de choses que l'on peut porter, le statut de l'externe non c'est réglementaire.

Troisième cycle, CNIPI/CPNES

Pour rappel, le rapport issu du groupe de travail 3ème cycle a été rendu aux ministres il y a environ trois mois, sans nouvelles depuis. L'intégration de la réforme est prévue au sein de la loi de Santé, soit une validation du texte pour cet été. Aucun arbitrage n'a été rendu pour le moment par les deux cabinets, et le remaniement a également ralenti le processus. Le remplaçant de Mr. Levy, chargé du dossier au MESR, doit reprendre le dossier en cours de route.

Pour le moment donc, aucune info à part 2015 pour la mise en place. La mise en place pratique (progressivité des semestres, nouveau statut de mise en responsabilité, etc...) va se décider au cours de nouvelles concertations qui commenceront le 7 mai, avec un groupe CPNES/CNIPI élargi à l'Ordre, aux ARS, aux CHU, etc... Soit tous les interlocuteurs concernés par l'application de la réforme. Les arbitrages quant aux DES et DESC n'est pas non plus rendus, même pas pour le DES(C) d'urgences. Désolé donc pour vos étudiants, dès qu'on a une information un minimum fiable sur le sujet, on relayera l'information.

Également, la fusion de la CNIPI avec la CPNES est quasiment actée. Elle traitera donc de toutes les questions relatives aux formations médicales et pharmaceutiques.

Pacte de responsabilité

En relation avec le mail que je vous ai envoyé, vous pouvez vous y référer pour plus de facilité. Donc, pour résumé, il s'agit d'un objectif de 50 mds € d'économies pour les comptes publics d'ici à 2017, dont 10 mds sur l'Assurance Maladie.

Le Gouvernement attaque sur 4 axes :

- Améliorer la mise en place du parcours de soins,
- Limiter les prescriptions médicamenteuses au regard des statistiques européennes (la France étant un pays très prescripteur) et les prescriptions redondantes,
- Développer le recours aux génériques
- Développer la chirurgie ambulatoire

Divers interlocuteurs se sont exprimés sur le sujet :

- Les organisations syndicales sur les réductions d'emploi, fortement opposés,
- La FHF, ciblant tous les acteurs de la santé pour y chercher des économies,
- La CSMF prônant la baisse des dépenses hospitalières au profit d'un investissement sur la médecine de ville moins coûteuse.

Parmi toutes ces réactions, la FHF glisse subrepticement la notion de régulation de l'exercice libéral et ambulatoire parmi ses propositions, sans plus de détails. Nous avons pris rendez-vous avec le Président de la FHF à cette occasion, afin de leur exposer notre vision des choses.

D'autre part, compte tenu du régime sec auquel va être tenu l'Assurance Maladie sur les trois prochaines années (ONDAM prévu à 2% en moyenne sur les trois prochaines années, contre 2.4% pour 2014, croissance tendancielle à 4,1%), nous vous proposons une réaction de ce type :

- Dénonciation des efforts budgétaires sur la médecine ambulatoire, antinomique avec les volontés de la SNS,
- Dénonciation des propositions de la FHF pesant sur le secteur ambulatoire,

- Rappel des propositions de l'ANEMF : organisation des professionnels en équipe, investissement dans les nouvelles technologies.

NICE : Faire un truc sur le SNS et pas sur ce que disent les autres parce que c'est débile.

CRETEIL : Y a un belle attaque des hôpitaux sur les emprunts toxique est ce qu'il ne faut pas faire dans le même sens de la FHF et qu'il ne faut pas leur faire de la communication.

BUREAU : Si on met les propositions noyées dans le reste. Le secteur de ville dépense moins (-1millars) l'hôpital a encore des marge possible et d'économie. Il faut tous mettre pour les 10 milliard. On ne veut pas tirer dans l'hôpital.

Négociations interprofessionnelles

Après beaucoup d'attente, les syndicats de professionnels libéraux ont réussi à se mettre autour de la table pour discuter des rémunérations d'équipe autour de la coopération entre professionnels de santé. La première réunion, de cadrage des travaux à eu lieu le 10 avril. La Ministre attend une convention pour l'été, sous peine d'un règlement arbitral du Ministère sur la question.

Un problème reste entier, les syndicats et l'Union Nationale des Professionnels de Santé ne partagent pas la même vision, l'UNPS souhaitant travailler dans le cadre de l'Accord Cadre Interprofessionnel, les syndicats dans le cadre de l'article 45 de la LFSS 2013. Affaire à suivre donc.

MSA

Un petit point tout de même pour vous informer de l'avancement des tryptiques : ça n'avance pas. Pour rappel, l'engagement est de fournir les contenus à MSA pour réaliser un tryptique sur les aides à l'installation, avec une partie nationale, et une partie spécifique à chaque région. Or, il est extrêmement difficile de trouver du contenu pour les parties régionales, voire impossible dans certaines régions. Et les guides n'avancent pas. Bref, c'est la merde.

Nous sommes toujours dans les délais pour le moment, mais trouver un contenu pour toutes les régions risque d'être très difficile. Donc, soit nous continuons, en cherchant absolument partout pour y mettre toutes les infos qu'on pourra trouver, soit on revoit le partenariat, en décalant, voire en revoyant nos objectifs à la baisse.

Nice : Niveau local de ville ?

BUREAU : Réduire ce n'est pas possible. A l'ARS, on appelle les référents d'installation, et ils ne savent rien. Le CDOM, ils sont trop nombreux.

CRETEIL : Si tu cherchais autre chose, le part c'était quoi ?

BUREAU : C'est sur la protection des agricultures, donc ils veulent l'installation des médecins. C'est 15 min en début de conférence Tour.

CRETEIL : On pourrait mettre des données de DM.

BUREAU : On est censé mettre dans les aides d'installations.



Raphael Meyer - Trésorerie

Etat des comptes

34764 sur le compte courant

49126.13 Sur le livret A

On a payé pour les jeux de cartes de l'HDN on l'avait sur le livret exprès je l'ai pris sur le compte courant parce qu'on pouvait l'absorber

On pense faire des pulls ANEMF. Faut qu'on en commande un certains nombres. La dépense sera sur notre mandat et la dépense non.

Pour le GEM, y a des corpo qui ne l'ont pas reçu ? Certains ont été livrés à la mauvaise adresse.

On veut faire un autre système comptable, et avoir les deux systèmes sur le dernier mois pour que le futur bureau fasse comme il faut

Sur CMV, c'est nous qui allons donner les sous à l'orga. Il faut aussi réfléchir à un fond de solidarité pour les orgas.

Antoine Stocker - Publications

GUMC :

Ça va partir

REIMS : On va le chercher chez les part' ?

BUREAU : Il est routé chez les part'

Carabook

C'est au point mort niveau contributeurs

GEM

Pour Brest ça va arriver

SG5

Parti à l'impression.

SG6

Pour la fin de l'année, orienté PACES (cahier détachable)

BREST : Ca serait cool.

BUREAU : Il arrivera en juillet pour les PACES qui s'inscrivent à la faculté.

A venir : la charte de l'ANEMF.

VP Informatique

Anemf.org

Ca vous a plu ?

Il faut mettre à jour la page des corpo. Il faut juste un texte pour présenter la corpo et les contacts.

SCT

Il manque des informations sur la carte et sur leur page.

Le site a été vu 23000 et entre 1000 et 2000 sur chaque page.

Site EALS

On peaufine

Extranet

J'avance j'utilise le même logiciel, il reste la database le suivi, l'inscription, la gestion du vote de motion, pour le CA de Rentrée.

Mise à jour d'e-cara

J'ai juste commencé c'est un brouillon

Logiciel de gestion corpo,

Le but est de faire un projet national tenu par les modules d'inscriptions, commande, stockage.

Pour les tutorats : QCM en ligne, gestion des colles / impressions

BESANCON : Pour la lecture des fiche de tutorat

BUREAU : chaque ville a sa grille,

KB : Notre VP l'a fait pour sa grille ça doit être libre de droit.

Elu CNOUS

Election de Houzel

Surgel des credits d'investissement pour la construction de logement. On a obtenu que le CNOUS vote contre cette répartition. Ca avait été reporté mais c'est passé avec le changement de vote notamment de la CPU.

Le ticket du RU, l'année dernière le conseil c'est positionné contre l'augmentation du ticket RU

On s'est positionné contre le budget du CNOUS, on est devenu la seule l'orga qui fait des propositions

Groupe de travail

Le CNOUS veut redorer son image et veut travailler sur les mini R et les mini M. Si ca continue comme ca s'est la fin de la restauration comme actuellement

Le plan 40000 logement, plan de Cécile Duflot on voulait que ce soit le CROUS et CNOUS, mais CNOUS pourra en gérée 2000.

FNAU est devenu une aide complémentaire et la répartition à travers les CROUS n'était plus valable.

Campus France

Il y a un gros problème avec son organisme pas compétent. On ne -siège pas au CA mais au comité consultatif.

Coordination

Pas fait ou pas comme il faut, on est disponible

Pour les motions sur les FSS pour le transfert on a aidé pour la création de Gdt ou des motions, mais c'est trop région dépendant.

Mais ils nous manquent de la cohérence entre CNOUS et CROUS

REIMS : Pour la restauration tu penses qu'il y aura plus de RU mais que des Cafeteria ?

CNOUS : Le directeur qui vient de partir c'était de garder le bâtiment mais d'en faire quelque chose de plus ouvert. Lui, il faut qu'ils puissent manger ce qu'il veut et passer du temps dedans. Mais le problème c'est qu'on va passer pour l'augmentation du ticket RU.

C'est envisageable qu'on passe par des trucs privés.

NICE : le nouveau directeur ?

CNOUS : On ne sait pas trop, mais le projet d'établissement va pas jusqu'en 2020.

BREST : La coordination est pas top, mais y a des élections qui vont arriver. Y a un plan qui va arriver ?

CNOUS : On ne veut pas tomber dans un modèle descendant, on veut rester disponible et être préparer aux sujets d'actualités : FSS ou budget.

VP EEM

La contribution sur la PACES ne sera pas faite avant les JEA, faut qu'on trouve le temps. Si vous voulez nous aider venez nous voir.

En juin, c'est la ou on aura les nouvelles villes qui peuvent faire des expérimentations.

Culture

On en parlé en Gdt au WEF sur la place de la culture. J'ai envoyé l'état des lieux, j'ai 10 réponses, je ferai l'analyse avant les JEA.

Unf3s

On en parlé pour les applis. Il y a un cahier charge avec smartfiches. Mais ça posait soucis parce qu'on doit faire un appel à projet et passer soit par des développeurs publics (type université) soit suivre les lois des marchés publics si on passe par un développeur privé. Les offres des universités n'étaient pas satisfaisantes (e-books non portables sur tous les systèmes d'exploitations de Smartphones), on passera donc par du privé. On a lancé 3 devis pour coller à la loi des marchés publics, on doit prendre le moins cher. Probablement pas Smartfiches.

Les relations se passent mieux, on fait leur communication.

REIMS : Et e-semio ?

BUREAU : On avait arrêté, on ne trouvait pas d'accord sur la diffusion et les droits d'auteurs.

Futur Bureau

Soit une élection par liste soit par poste. Le bureau n'a pas d'avis. Il faut faire un choix.

NIMES : Si c'est par liste, il faut au moins deux listes ?

BUREAU : Pas nécessairement. C'est surtout se construire autour d'un projet commun, avec des personnes motivées par ce projet.

Les postes ouverts :

Président – Trésorier – SG – Chargé des relations publiques – VP Études Médicales – VP Problématiques Professionnelles – VP Enseignement Supérieur – VP Questions Sociales – VP Élections – VP Communication et Publications – VP Formation – VP Partenariats – VP Santé Globale – VP Projet Solidaires – VP Affaires Internationales – NEO In – NEO Out – NORE

REIMS : Vous en avez parlé avec le futur bureau

CRETEIL : Les questions sont autour du Chargé des relations publiques et sur les contours des postes notamment des postes VP ES et VP QS, comment on articule leur poste. On se pose des questions sur le VP Formation. Mais la répartition la est satisfaisante.

Vote des motions

Rapport final du Conseil de Surveillance

Clôture de l'Assemblée Générale par Mathieu Levaillant

Mathieu Levaillant

Président



Steeve Chevreux

Secrétaire

